



- LEGENDE**
- Zone du PLU
 - Bâtiment d'intérêt architectural et/ou patrimonial en application de l'art. L-151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Bâtiment existant ne figurant pas sur le fond de plan cadastral et reporté d'après plan de masse PC (Mise à jour 2016)
 - Courbe de niveau (Pas de 10m)
- A TITRE INDICATIF**
- Bâtiment d'élevage - Périmètre 50m et 100m (inventaire mis à jour en 2013)
 - Zone d'Aménagement Différé "du Centre" (AP du 01/06/2016)

COMMUNE DE
St MICHEL

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier d'Approbation

5B-Sud	ZONAGE INFORMATIF	1/5000 ^e
Elaboration prescrite le		Avril 2017
PADD débattu le		12/06/2011
Arrêté le		12/01/2013
Mise à disposition publique le		27/12/2016
Approuvé le		10/02/2017 au 14/03/2017

